



ARRÊTÉ DE POLICE DE LA CIRCULATION

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu la demande datée du 10 octobre 2025 présentée par l'entreprise SOCAVITE sas 14 rue des Fromenteaux 18200 Saint-Amand Montrond, sollicitant **l'empiétement sur la chaussée du 12 au 26 novembre 2025 pour des travaux sur accotements : remplacement massifs éclairage public,**

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 ; L.2213-1 à L.2213-6,

Considérant qu'il y a lieu de permettre l'exécution des travaux projetés et d'assurer la sécurité publique,

ARRETE

Article 1 : A l'occasion des travaux cités ci-dessus situés **angle rue Louis BILLANT et route de Villeneuve 18570 La Chapelle Saint-Ursin, le stationnement et le dépassement de tous véhicules seront interdits.**

Article 2 : La signalisation routière réglementaire sera mise en place par les soins du demandeur et la copie du présent arrêté sera affichée sur le lieu de son exécution. Les lieux devront être restitués à l'identique une fois les travaux réalisés.

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Article 4 : Cet arrêté sera transmis, pour exécution :

- au Commissaire général, Directeur départemental de la police nationale du Cher,
 - au service de la police municipale,
 - au demandeur,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait en Mairie, le 13 octobre 2025

✓ **Date de mise en ligne sur le site internet de la commune de La Chapelle Saint-Ursin le 14/10/2025**

Le maire


Jean-Marie VOLLOT



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : Entreprise SOCAVITE sas Représenté par : Mr Rémi PREVOST-GUILLEMAIN
Adresse Numéro : 14 Extension : Nom de la voie : rue des Fromenteaux
Code postal 1 8 2 0 0 Localité : SAINT AMAND MONTROND Pays :
Téléphone 0 2 4 8 9 6 6 4 6 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Angle Rue Louis Billant et Route de villeneuve
Code postal 18570 Localité : LA CHAPELLE ST URSIN

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
Travaux sur accotements, remplacement massifs éclairage public
Date prévue de début des travaux : 12/11/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 15 Date de début de réglementation 12/11/2025
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

[illegible]

Informations sur la localisation du chantier :



